



## Communiqué commun des organisations syndicales représentatives des personnels médicaux hospitaliers et des internes

Mercredi 20 novembre 2019

Les organisations syndicales de praticiens hospitaliers, de jeunes médecins et pharmaciens et d'internes ont pris connaissance du "plan d'urgence pour l'hôpital" annoncé ce mercredi par le premier ministre et la ministre des solidarités. L'ensemble des représentations syndicales tiennent à dénoncer la méthode qui consiste à faire des annonces sans concertation ni consultation des organisations syndicales. Du jamais vu, incorrect et antidémocratique.

Ce qui apparaît d'emblée est l'insuffisance totale des moyens annoncés, très en deça des besoins vitaux nécessaires ne serait-ce que pour maintenir le fonctionnement actuel. La Cour des comptes a estimé l'évolution naturelle des dépenses de santé à 4,4 %. L'augmentation de l'ONDAM hospitalier portée à 2,4 % pour 2020 n'apporte que 300 M€ supplémentaires. La montagne a accouché d'une souris ! Les hôpitaux vont continuer à se serrer la ceinture.

Les personnels médicaux hospitaliers sont les grands oubliés de ce plan. Les mesures en faveur de l'attractivité ne concernent que les débuts de carrière à travers des primes ponctuelles et aléatoires. La fusion des 4 premiers échelons ne fait qu'acter la reprise systématique d'ancienneté des années d'assistantat ou de clinicat. Aucune revalorisation salariale n'est proposée. **Ce n'est pas cela qui permettra d'attirer les jeunes praticiens et de conserver les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires à l'hôpital.** Nous exigeons un vrai choc d'attractivité sur le nouveau statut de praticien titulaire issu de la fusion des statuts de praticien hospitalier temps plein et temps partiel, incluant une nouvelle grille des émoluments de 5000 € à 10000 € par mois. Les modalités du concours de PH doivent être simplifiées et accélérées, mais non supprimées car cela ouvrirait la porte à un recrutement local et une perte d'indépendance professionnelle alors qu'il s'agit d'un véritable métier qui a ses spécificités. Une attention particulière doit également être portée aux internes, leur rémunération et leurs conditions de travail.

La nomination d'une personnalité qualifiée pour une mission sur la gouvernance est un déni de démocratie et démontre un mépris pour tous les acteurs hospitaliers qui ont participé aux travaux du groupe de travail Gouvernance piloté par la Dgos. Pourtant des propositions consensuelles ont été formulées. Nous exigeons que la mesure forte issue de ce groupe de travail soit appliquée : faire du Président de la Commission médicale de groupement (CMG) le président du Comité stratégique du GHT.

Faute d'avancée sur ces points précis et d'ouverture immédiate de négociations salariales, les organisations syndicales de praticiens hospitaliers, de jeunes médecins et pharmaciens et d'internes **appellent tous leurs mandants à se tenir prêts à une nouvelle mobilisation dans les jours à venir.**

Dr Sadek Beloucif  
Président SNAM-HP

Dr Emanuel Loeb  
Président Jeunes Médecins

Dr Norbert Skurnik  
Président CMH

Dr Jérémie Zerbit  
Président AJPH

Dr Rachel Bocher  
Présidente INPH

Dr Renaud Péquignot  
Président AH  
Vice-Président APH

Dr Jacques Trévidic  
Président CPH  
Président APH

Justin Breyse  
Président ISNI